



30 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SylvoTrophée 2020

Une quatrième édition consacrée à la forêt privée.



© Julien Arbez

**Le Parc naturel régional du Haut-Jura verra cette année à nouveau un SylvoTrophée se dérouler sur son territoire. Ce concours forestier, à l'initiative du Parc depuis 2017, vise à valoriser la gestion forestière multifonctionnelle, c'est-à-dire à la fois productive et respectueuse des écosystèmes et des autres usages de la forêt. L'appel à candidature 2020 est lancé, il concerne cette année uniquement les forêts privées. Le Parc attend donc, dès à présent, les candidatures des propriétaires volontaires (accompagnés de leurs gestionnaires) pour participer à cette quatrième édition.**



## L'idée originale

Le SylvoTrophée a été créé en 2017 à l'initiative du Parc du Haut-Jura et de 4 autres Parcs de l'Est de la France et de Suisse, à l'image du concours Prairies Fleuries. Il a pour objectifs :

- **La mise en lumière de forestiers (propriétaires, gestionnaires, exploitants...) du territoire**, qui mettent en œuvre une gestion multifonctionnelle de leurs parcelles forestières
- La création d'un **lieu d'échanges et de débat entre acteurs du monde sylvicole**

Ce projet a très vite reçu un **accueil positif** par les professionnels du monde forestier et a pu être développé sur les territoires d'autres Parcs naturels régionaux.

Déjà **14 propriétaires, privés et communaux**, ont participé aux précédentes éditions du SylvoTrophée dans le Haut-Jura. Les lauréats des éditions précédentes sont :

- Lauréat 2017 privé : Le Groupement Forestier de la Région des Lacs (propriétaire) et Jean-Marc et Jean-Daniel Romand (gestionnaires) pour une parcelle de 10,5 ha sur la commune de Châtel de Joux.
- Lauréat 2017 public : Commune de Châtel-de-Joux (propriétaire) et l'agent ONF Steven Bret (gestionnaire) pour une parcelle de 9 ha.
- Lauréat 2018 privé : La Forêt des Loges : Christophe Robbe (propriétaire) et Lucien Viennet (gestionnaire) pour une parcelle de 11 ha sur la commune de Chaux-Neuve.
- Lauréat 2019 public : Comme de Jougne (propriétaire) et l'agent ONF Jean-François Veillet (gestionnaire) pour une parcelle de 9 ha.



Christophe Robbe et Lucien Viennet recevant le trophée

## La gestion « multifonctionnelle » : qu'est-ce que c'est ?



Chevêchette d'Europe ou Chouette chevêchette  
Crédit : PNRHJ/J.Arbez

Dans nos sociétés, les forêts assurent **3 fonctions majeures** : écologique, économique et socioculturelle.

Elles constituent avant tout des **écosystèmes**, c'est-à-dire des milieux naturels abritant de multiples espèces, qui interagissent entre elles. Ce lien se retrouve à toutes les échelles : chez la Chevêchette d'Europe qui niche dans la cavité creusée par le Pic épeiche, chez la mousse qui ne pousse que sur le bois décomposé à nos pieds... les exemples sont innombrables !

Mais la forêt, c'est aussi une **affaire de personnes** ! La filière forêt-bois représente de nombreuses entreprises et d'autant plus d'emplois : gestionnaires, exploitants, scieurs, artisans, ... c'est toute une économie qui gravite autour du bois.

La forêt, c'est enfin un **espace partagé**. Les itinéraires jalonnent les bois et les activités y sont multiples : randonnée, VTT, ski, orientation, chasse ou encore cueillette. La vigilance du pratiquant



comme celle du forestier sont alors essentielles pour une bonne conciliation des différents usages, et prévenir tout désagrément (chutes de branches ou d'arbres, dégradation de sentiers, piétinement des jeunes arbres...).

La **gestion multifonctionnelle** des forêts repose sur la prise en compte de l'ensemble de ces enjeux. En une phrase, on peut la résumer ainsi : **exploiter le potentiel économique de la forêt (produire du bois) tout en respectant le patrimoine naturel et les autres usages**. La prise en considération de tous ces aspects garantit à la fois la pérennité des forêts et l'attractivité des territoires.

... C'est tout cela à la fois, cet équilibre entre économie, écologie et aménités que le Sylvotrophée vise à promouvoir !

## L'édition 2020

Le Sylvotrophée 2020 aura lieu cet été dans le Haut-Jura. Il s'adressera aux **propriétaires forestiers privés** qui **sont invités à candidater** en duo avec leur gestionnaire. Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du Parc, sur le site internet (rubrique « Forêt, filière bois » puis « Sylvotrophée »). La fin de l'appel à candidature est fixée au **19 juin 2020**.

Une fois les candidatures collectées, le Parc procédera à une **pré-sélection** et retiendra les parcelles en lice pour l'édition 2020.

Qui dit concours dit **jury**, et celui du Sylvotrophée est riche. Ainsi, le Parc réunira une nouvelle fois des jurés de tous horizons – **professionnels reconnus de la filière forêt-bois, de l'écologie et du tourisme**. Ce jury, muni de grilles de notation, arpentera les parcelles les 27 et 28 août prochains. Sur la base de ses **observations de terrain** et d'**échanges** avec propriétaires et exploitants, riches en contenu, il fera son choix.

Le lauréat et les candidats seront mis en lumière lors d'une **remise des prix**. Lors de cette remise des prix, un retour sur les visites sera effectué. Ce moment permet aussi de nouveaux échanges entre tous les acteurs du Sylvotrophée.

### Infos importantes à retenir :

- Appel à candidature jusqu'au 19 juin
- Dates de visite des parcelles : 27 et 28 août 2020
- Les documents sont à télécharger sur le site du Parc ([www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr), rubrique « Forêt, filière bois » puis « Sylvotrophée »)

Pour toutes questions éventuelles, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel régional du Haut-Jura.

### Contact :



**Axel PEYRIC**, chargé de mission  
Forêt / Grand Tétras

[a.peyric@parc-haut-jura.fr](mailto:a.peyric@parc-haut-jura.fr)

03 84 34 12 37

06 59 95 33 23